

Hausse de 50% des crimes contre la propriété en 5 ans

# Un logement québécois sur 26 cambriolé en 1981

— B 1

Selon Ferguson



John Ferguson

## Mann pourrait revenir à Sherbrooke

— D 3

### Les Expos s'inclinent 6-2

## GULLICKSON GÂTE LA SAUCE

— D 1

73<sup>e</sup> ANNEE — No 54 — 28 PAGES — 4 CAHIERS — SHERBROOKE, MARDI 24 AOUT 1982 —

(SAMEDI 60¢) 40¢  
Livraison à domicile  
\$2.15 par semaine.

### La crise dans les Bois-Francs

par Doris Giroux

# L'industrie écope

PLESSISVILLE — C'est le secteur manufacturier qui s'est senti le plus de la crise économique dans les Bois-Francs. En moins d'un an on a perdu dans ce secteur 17 entreprises et 2,300 emplois. Cette situation risque de s'envenimer davantage si le 26 août la SGF ferme Forano.

Le maire de Plessisville, M. Jean-Louis Fradette, a rappelé au ministre Rodrigue Biron que Plessisville avait été particulièrement touchée entre mai 1981 et juin 1982.

M. Fradette qui accompagnait la semaine dernière la délégation formée par la Corporation de développement économique des Bois-Francs pour sensibiliser le ministre à l'histo-

## 17 entreprises fermées et 2300 emplois perdus en 1 an

re de Forano a précisé qu'au cours de la dernière année on a enregistré une perte de 18 entreprises et de 2,500 emplois dans les Bois-Francs, dont 3 entreprises et 600 emplois à Plessisville même, et que c'est le secteur manufacturier avec 17 fermetures qui a été le plus attaqué.

Le maire de la paroisse de Plessisville, M. Jean-Paul Dubois, a ajouté que le mémoire remis au ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, faisait ressortir l'importance de Forano qui constitue 40 pour cent de la main-d'oeuvre manufacturière de Plessisville.

Ce document démontre aussi, selon M. Dubois, l'impact de Forano: des employés dans 80 municipalités; 464 employés propriétaires dans les Bois-Francs, une masse salariale de plus de 18 millions et 400 fournisseurs dont 224 au Québec.

Au simple niveau financier, a noté M. Dubois, la fermeture de Forano constituerait pour les villes de Plessisville une perte énorme et aurait des répercussions certaines sur la paroisse de Plessisville.

M. Henri-Paul Dion, conseiller municipal siégeant comme administrateur à la CDEBF, a de son côté déclaré que le mémoire évaluait la fermeture de Forano à la disparition de

1,000 emplois dont 750 dans les Bois-Francs.

Selon M. Dion la disparition de Forano, enlèverait à Plessisville aux Bois-Francs et au Québec une organisation qui, malgré ses faiblesses, a le potentiel pour développer un secteur économique dynamique et dans lequel elle a des bonnes chances de concurrencer des entreprises non-québécoises.

Par ailleurs, la Presse canadienne a indiqué, en fin de soirée hier, que la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) organiserait le 3 septembre une manifestation dans la région de Victoriaville, où 2,700 travailleurs affiliés à cette centrale sont au chômage.

Les pressions se multiplient pour sauver Forano — A 6

### bonne journée!

TEMPÉRATURE—  
NUAGEUX: 22°C.  
DEMAIN: NUAGEUX

C-4

### Aujourd'hui



### RECORD BATTU

La 97<sup>ème</sup> exposition agricole de Sherbrooke a comblé tous les espoirs de ses organisateurs alors qu'une foule record de plus de 125,000 personnes ont franchi les barrières des terrains de la rue Parc.

A-3

### 3<sup>e</sup> VOIE CONTESTÉE

Les marchands qui ont pignon sur la rue King est entre les rues Bowen et St-Jean-Baptiste ont apparemment convaincu les trois conseillers du quartier Est de l'illogisme du projet d'ajouter une troisième voie à cette section de la rue King au détriment du stationnement. Marcel Colbert assistait à la réunion qui sonnera peut-être le glas de ce projet.

A-3

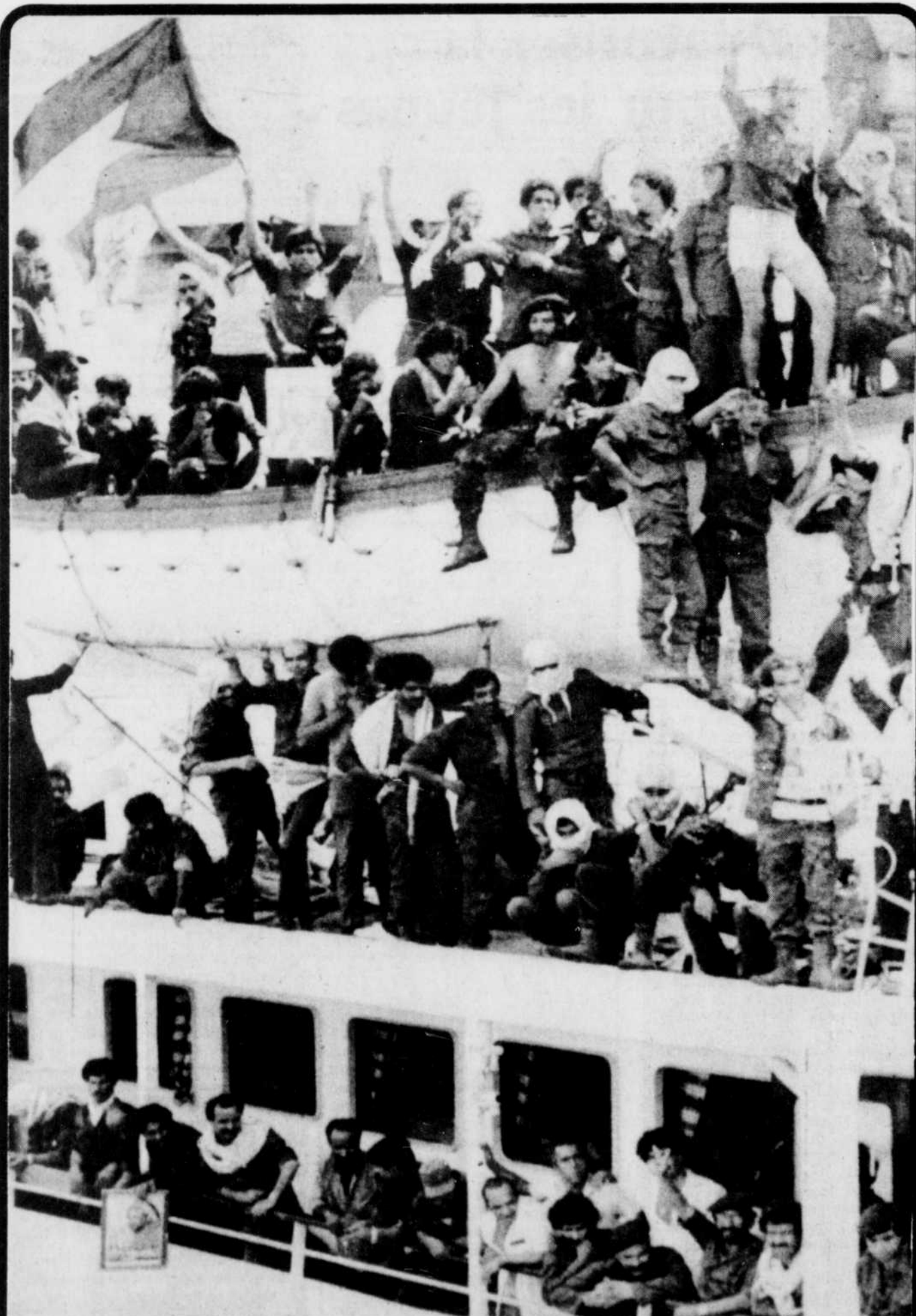
### INDUSTRIE DU VÊTEMENT

Le cas de l'industrie de la chaussure vient à peine d'être réglé que les représentants de celle du vêtement affirment au journaliste Gilles Fiset que si Ottawa ne limite pas les importations très bientôt, ce sera la faillite pour presque toutes les entreprises d'ici la fin de l'année... et elle sera très nombreuses dans la région.

A-4

### SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS et DIV..... C-2
- CARR. et PROF. .... B-5
- DÉCÈS ..... C-7
- D'UNE LIGNE..... A-2
- FINANCE..... B-3
- INTERNATIONAL ..... B-6
- PETITES ANNONCES . C-3
- ROMAN..... C-6
- SPORTS..... D-1
- VIVRE EN '82 ..... C-1



### Les premiers ministres à Halifax

## Québec prêt à des "alliances circonstantielles"

QUEBEC (PC) — Le Québec se dit prêt à conclure des "alliances circonstantielles" avec les autres provinces pour traverser la crise économique et il va profiter de la rencontre des premiers ministres à Halifax pour tenter de les mobiliser face à certains objectifs communs.

Le Québec se refuse à parler d'un front commun avec les autres provin-

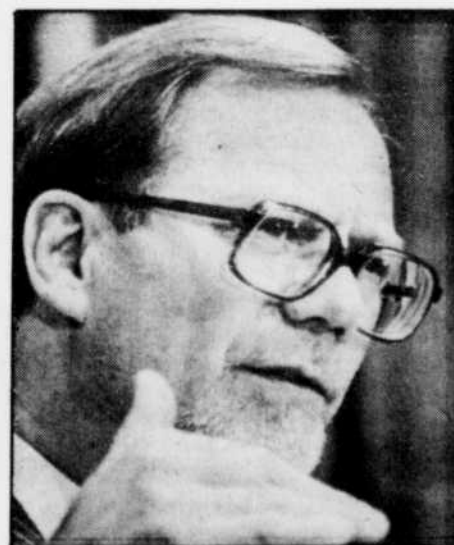
ces car il estime avoir été trahi le 5 novembre dernier par ceux avec qui il avait conclu une alliance.

Mais, de dire M. Morin au cours d'une conférence de presse, la situation économique est catastrophique et il est indispensable que les gouvernements provinciaux coopèrent dorénavant.

"Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de faire front commun avec eux, ce vient à peine de nous péter dans la face, mais il y a moyen de faire des convergences circonstantielles, des alliances circonstantielles. Nous espérons obtenir l'accord général des provinces sur certains points à l'ordre du jour", a expliqué le ministre.

S'il admet d'emblée que ces rencontres annuelles des provinces sans Ottawa ont été plus souvent qu'à leur tour des rencontres sociales pour les premiers ministres, le Québec croit que celle-ci sera plus importante.

A l'ordre du jour des premiers ministres: les investissements et le climat économique, l'inflation, les taux d'intérêt, les restrictions salariales (le 6-5), le développement industriel, les négociations du GATT (General Agreement on Trade and Tariffs) et les activités de l'Agence fédérale de tamisage des investissements étrangers (FIRA).



Jacques-Yvan Morin

ces pour amener Ottawa à bouger sur certains dossiers à la veille de cette 23<sup>e</sup> conférence des premiers ministres provinciaux.

Comme le soulignait lui-même hier le ministre des Affaires intergouvernementales, Jacques-Yvan Morin, le Québec est sorti "échaudé" du dernier front commun interprovincial sur

### GRAND-MAMAN... ET LA MARI

HOUSTON (AFP) — Une grand-mère de 82 ans, qui comparait cette semaine devant un tribunal de Houston au Texas pour avoir fait pousser de la marijuana dans son jardin, soutient qu'elle "n'a rien fait de mal".

Sûre de son bon droit, Mme Laura Ethel Clark a refusé un "arrangement" proposé par l'accusation l'assurant de n'être condamnée qu'à deux ans de prison avec sursis si elle plaiderait coupable.

Alertée par un informateur anonyme, la police avait trouvé plusieurs plants de marijuana dans le jardin de la vieille dame en mai dernier.

"Je ne suis pas coupable, je ne sa-

vais même pas que c'était de la marijuana", s'est-elle exclamée à sa sortie du tribunal lundi tandis que son avocat expliquait qu'elle avait été élevée dans une région où l'on croit aux vertus de la médecine par les plantes. Les graines, a-t-il ajouté, lui avaient été données par un médecin au Mexique et elle utilisait la marijuana après l'avoir fait mariner dans de l'alcool comme cataplasme pour calmer ses douleurs rhumatismales.

Le juge paraît peu disposé à croire ces explications mais il a cependant indiqué qu'il ne condamnerait pas la vieille femme à une peine de prison ferme.

Alors que le Liban se dotait d'un nouveau président, Bechir Gemayel, les combattants palestiniens continuaient à évacuer Beyrouth

tandis que d'autres (ci-dessus) se dirigeaient déjà vers la Tunisie après une courte escale à Chypre.

(Laserphoto AP)

## Bechir Gemayel élu président de la république du Liban

— B 6

# Rénovations de 225,000 \$ à l'école Desranleau

SHERBROOKE (MR) — La Commission scolaire catholique de Sherbrooke fait actuellement faire des travaux de rénovation d'une valeur de 225,000 \$ à l'école Desranleau, de Fleurimont, le ministère de l'Éducation, pour sa part, ayant, l'an dernier, refusé le projet d'agrandissement de cette école.

Inscrite parmi les dépenses d'immobilisation à même les revenus, c'est-à-dire payée par la taxe scolaire — qui, soit dit en passant, n'a pas été haussée cette année — cette réalisation permettra de rénover la partie pré-usinée de l'école qui comprenait quatre locaux. Cette section comprendra dorénavant six locaux, donnant ainsi à l'école deux locaux polyvalents dont elle ne disposait pas jusqu'ici.

La section des maternelles, qui se trouvait tout à côté de la section pré-usinée, sera elle aussi améliorée et rendue plus fonctionnelle, révèle le directeur de l'école, M. Jean-Marie Beaudoin.

Troisièmement, dit le directeur, une remise de gymnase sera aménagée, de façon à dégager le gymnase, où se trouvaient, de plus, 40 tables de diners. M. Beaudoin souligne la participation financière de la municipalité de Fleurimont en ce qui touche ce cas particulier, la municipalité ayant accès au gymnase pour les loisirs. Fleurimont s'est engagée à payer la moi-

tié des frais de construction de cette remise de gymnase jusqu'à concurrence de 15,000 \$.

Cette rénovation, bien qu'elle donnera à l'école deux locaux de plus, n'entraînera pas de modification dans la délimitation du territoire desservi par l'école Desranleau, car déjà l'école manquait de locaux pour répondre aux besoins de sa clientèle de quelque 540 ou 550 élèves. Les familles dont les enfants devaient dorénavant fréquenter l'école Coeur-Immaculé ne seront pas récupérées par l'école Desranleau et continueront d'envoyer leurs enfants à l'école Coeur-Immaculé.

En attendant la fin des travaux de l'école Desranleau, les enfants qui, normalement, devraient fréquenter cette école et n'y trouveront temporairement pas de place seront transportés à l'école St-Jean-Baptiste. Il s'agit de six classes de 5e et 6e années.

Les travaux, qui ont commencé au tout début d'août, devraient être terminés à la mi-novembre.



## Grâce à une fréquentation accrue par les filles

# HAUSSE DE LA CLIENTÈLE AU CEGEP DEPUIS 2 ANS

SHERBROOKE (MR) — Un peu à l'image du reste de la province, au niveau collégial, le Collège de Sherbrooke connaît depuis deux ans une hausse de clientèle, alors que les prévisions annoncent toujours une baisse. Cette situation semble surtout dépendre de l'accroissement de la fréquentation collégiale par les filles.

C'est à la fois l'explication que donne une étude du ministère de l'Éducation et un fait qui se constate en examinant les chiffres relatifs à la clientèle du Collège de Sherbrooke. Le Collège, qui, en 1980-1981, comptait une clientèle de 4,093 élèves, dont 1,907 étaient des garçons et 2,186 étaient des filles, a vu sa population passer à 4,252 collégiens, l'an dernier: 1,954 garçons et 2,276 filles.

Cette année, M. Gilles Belhumeur,

responsable de l'admission et directeur des services personnels pédagogiques aux étudiants, explique qu'il y a 4,650 inscrits au Collège de Sherbrooke, dont 2,114 sont des garçons et 2,504 des filles. Il note toutefois qu'au 20 septembre, au moment de calculer la clientèle exacte, il devrait y avoir aux environs de 4,450 à 4,500 collégiens, par suite du désistement de certains élèves en début d'année.

M. Belhumeur note cependant que,

même là, il y a modification de la tendance des élèves en ce qui touche les désistements: traditionnellement, dit-il, il y avait près de 400 désistements au début de l'année, alors qu'il n'y en a plus que 200 environ.

M. Belhumeur explique cette situation par le fait, par exemple, que le contexte économique favorise chez les élèves une certaine persistance dans les études, ce qui, toutefois, note-t-il, ne signifie pas une meilleure motivation, car les élèves sont aux études à cause des difficultés que présente le marché du travail, mais la perspective de ne pas trouver un emploi à la fin des études affaiblit leur motivation.

Le retour aux études va aussi croissant de la part des personnes qui n'ont pas terminé un premier cours collégial ou qui n'en ont jamais entrepris un. M. Gilles Belhumeur compte environ 625 cas de retour aux études cette année; une centaine, peut-être, de plus qu'au printemps.

Ce sont les raisons les plus évidentes qui expliquent la hausse de clientèle au Collège de Sherbrooke et, selon M. Belhumeur, il ne serait pas surprenant d'assister à une diminution assez remarquable de la clientèle le jour où le contexte économique sera meilleur.

Le Collège de Sherbrooke se distingue de l'ensemble des collèges de la province en ce qui touche le secteur enregistrant la plus forte hausse de clientèle: alors que l'étude du ministère de l'Éducation indique une hausse au secteur général, l'augmentation est plus considérable dans le secteur professionnel, à Sherbrooke. Alors que la clientèle du général diminuait d'une trentaine d'élèves l'an dernier, par rapport à l'année précédente, le secteur professionnel enregistrait une hausse de près de 300 collégiens.

Selon M. Gilles Belhumeur, la hausse de la clientèle ne permettrait plus maintenant de prendre de nouvelles inscriptions pour l'année qui commence, sauf en sciences humaines, dans le programme l'Alternative, où il reste quelques places encore.

## "Sésame ouvre-toi"... quinze vols éclaircis

SHERBROOKE (psj) — D'un entretien avec un jeune voleur de 17 ans, les enquêteurs de la Sûreté du Québec, poste de Sherbrooke, ont abouti à la solution de quelque 15 vols par effraction avec une possibilité d'en éclaircir une dizaine de plus.

L'adolescent qui sera confié à un représentant du directeur de la protection de la Jeunesse aurait participé

lui-même à une série de vols dans le Canton d'Ascot, St-Elie, St-Denis de Brompton.

Pour les enquêteurs, cette avenue ouverte devant eux comme un "Sésame ouvre-toi" pourrait leur permettre de mettre le point final à un total de 25 dossiers ouverts en rapport avec autant de vols par effraction dans la région immédiate de Sherbrooke.

## Unis-Gesco entend favoriser la création d'emplois pour les jeunes

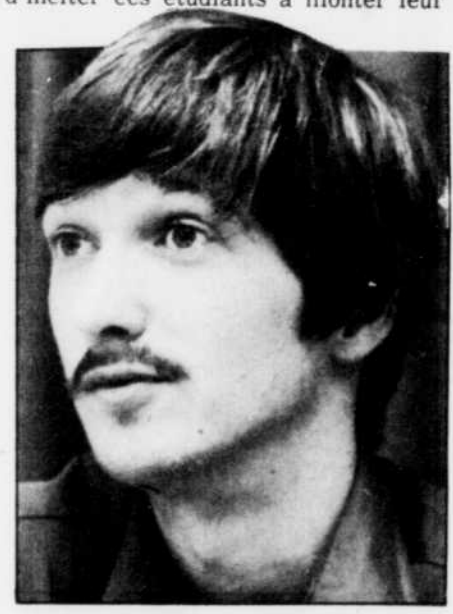
SHERBROOKE (GF) — Par la mise sur pied de concours, par l'octroi de subventions et par la distribution de conseils techniques, Unis-Gesco, une entreprise à but non lucratif qui en est encore à ses premiers balbutiements, entend favoriser la création de projets se traduisant par des emplois chez les jeunes, "une tranche de la société durement touchée par la crise."

C'est du moins ainsi qu'un jeune Québécois qui séjourne actuellement à Sherbrooke, M. Christian Lefrançois, explique le projet qui lui tient à coeur depuis plusieurs mois et qui, selon lui, pourrait devenir à l'échelle régionale puis nationale "la source d'un dynamisme qui fait actuellement défaut chez les jeunes dont les perspectives d'emploi sont tellement sombres."

Mais avant tout, il faut que M. Lefrançois établisse des contacts indispensables avec les responsables passés et actuels des différentes associations d'étudiants du Québec, car les membres de ces dernières sont la pierre angulaire de son projet.

Ainsi, une fois le conseil d'administration mis sur pied (il serait composé de ces représentants d'associations étudiantes), Unis-Gesco procédera à la vente de cartes de membres chez les étudiants des niveaux secondaire, collégial et universitaire. Ces sommes d'argent et de possible subventions à venir permettront le fonctionnement d'Unis-Gesco.

Unis-Gesco mettra sur pied des concours visant la création de projets dans toutes les sphères d'activités, projets qui mèneront à la création d'emplois pour les étudiants. Afin d'inciter ces étudiants à monter leur



Christian Lefrançois

projet, Unis-Gesco mettra au bout de sa ligne des bourses qui seront distribuées selon l'importance du projet.

Enfin, Unis-Gesco offrira aux jeunes qui soumettent les projets, l'aide technique que lui permettront ses membres.

Selon M. Lefrançois, les associa-

tions étudiantes profiteront également de la création d'Unis-Gesco puisqu'une partie de l'argent provenant de la vente de cartes de membres leur sera remise. "Ce qui leur permettra de financer nombre d'activités culturelles et sportives qu'elles veulent mettre sur pied", de conclure M. Lefrançois qui demande aux responsables d'associations étudiantes d'entrer en contact avec lui en écrivant à la case postale 624, à Sherbrooke.

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLIC-REPORTAGE CONCOURS  
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

**Bingo 1,000 - DOUBLE**  
la tribune

Un seul marathon avec un enjeu de 1 000 \$ doublé à 2 000 \$, si le numéro gagnant comporte le chiffre 2

Utilisez la carte La Tribune IV livrée dans votre journal du 14 août 1982. Vous devez la compléter pour gagner un marathon.

**MARATHON**

**MONTANT A GAGNER 1 000 \$ (POUVANT DOUBLER)**

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: SAMEDI, le 21 août 1982: N-41, I-21, O-84, I-17, N-39

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: LUNDI, le 23 août 1982: O-71, N-37, G-52, G-58, B-9

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: MARDI, le 24 août 1982: G-48, O-74, N-35, N-31, O-83

**REGLEMENT:**

1-Le BINGO 1.000-DOUBLE consiste en un seul BINGO MARATHON dont l'enjeu est de 1 000 \$. Ce montant peut doubler à 2 000 \$ si le numéro gagnant comporte le chiffre 2. Y compris -22 \$ s'il y avait plus d'un gagnant, le montant sera divisé entre eux.

2-La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription LA TRIBUNE IV (couleur verte) distribuée dans le journal.

3-La carte La Tribune IV a été distribuée avec l'édition du 14 août 1982. Il est très difficile d'obtenir une copie de cette carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle partiel dans ce domaine.

4-Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du BINGO pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures a.m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement.

5-Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT-MIDI (12h:00) le lendemain de la publication du nu-

méro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.

6-Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.

7-La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.

8-La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de 1 000 \$ en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.

9-La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.

10-Un tirage quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.

11-Les employés réguliers de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours. 80748

**la tribune**

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ  
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT  
Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT  
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ  
Directeur du service du tirage

Courrier de deuxième classe  
Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par caméloris et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos familiales de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

## 2 ans moins un jour pour possession de stupéfiants

SHERBROOKE (psj) — Le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix a condamné Jacques-Emile Poliquin à deux ans de prison moins un jour pour des accusations de possession de stupéfiants en vue d'en faire le trafic.

A ce jugement, se greffent une probation de deux ans et une recommandation à l'effet que la sentence soit purgée au Centre de réhabilitation de Waterloo.

En prononçant cette sentence, le juge Dubé ne faisait que concrétiser les suggestions communes du procureur Thomas Walsh et du défenseur Michel Dussault.

Ce qui a joué contre l'accusé ce sont la nature et les quantités de drogue découvertes chez lui lors d'une perquisition: 28 onces de marijuana, 30 grammes de phencyclidine, 300 milligrammes de haschisch et 2,5 grammes de cocaïne... surtout la présence de la phencyclidine contre laquelle, à l'instar des autres procureurs du Québec, Me Walsh mène une lutte impitoyable.

Agé de 28 ans, l'accusé s'était lancé dans ce genre de commerce en utilisant comme fonds de base

les quelque 5 000 \$ qu'il avait retirés de la Commission des accidents du travail. Lors de la visite des policiers à son domicile, on avait saisi, outre les stupéfiants décrits, une somme de 6 000 \$.

Ce qui a penché en faveur de l'accusé: aucun antécédent judiciaire, une première aventure dans ce domaine, le fait que la PCP lui ait été donnée en reconnaissance de dette et non qu'il l'ait achetée pour la revendre et enfin qu'aucune surveillance policière ni enquête ait pu démontrer dans quelle mesure, à quelle échelle, Poliquin manoeuvrait dans ce genre de vente.

Me Walsh a de plus étoffé ses représentations sur sentence de plusieurs cas de jurisprudence. Le procureur a mentionné que, en tenant compte de la cause dont le tribunal était saisi, la sentence la plus juste dans le cas de Poliquin se situerait entre 18 mois et trois ans de prison.

D'un commun accord, la poursuite et la défense suggéraient deux ans moins un jour. Le juge Dubé a béni cette suggestion.

**King wellington**  
REDIGEN COLLABORATION

Coste se défendent également très bien sur ce plan... — O —

Le conseiller municipal Robert "Bob" Boisvert aurait vraiment hâte que la saison des Jets démarre au palais des sports... ce serait la meilleure façon d'expliquer la présence de quelques bâtons de hockey à l'arrière de sa voiture... — O —

La très grande culture dont a soudainement fait état le caporal Guy Martel, du poste de Sherbrooke de la SQ, en informant de façon débonnaire le sergent Richard Fréchette, du poste de Coaticook, que le mot tôle n'était pas français et qu'il fallait dire acier galvanisé a tellement surpris ses collègues policiers que ceux-ci ont vérifié... pour découvrir que, selon le dictionnaire cette fois, l'acier galvanisé constitue un type de tôle... — O —

Même s'il n'avait pas de coffre à pêche quand il s'est rendu dans le grand nord lors d'une récente expédition, André Roy, du lac Brompton, a quand même ramené du poisson... le mystère se complique de plus en plus... — O —

Depuis qu'il vit une bonne partie de l'année en Floride et l'autre belle moitié au Québec, plus précisément à Rocaille (St-Denis), Raymond Gauvin a tellement appris de trucs de jardinage qu'il est en train d'avoir le plus beau potager de l'est du Canada, y compris les Maritimes... ses voisins d'été Carmen et Kid De

**La Quotidienne**  
142

**TUILE CERAMIQUE**  
ROBERT VILLEMARE INC.  
4230, King ouest, Sherbrooke, J1L 1W6, (Face au Motel La Réserve)

**563-4030**

Confiez vos travaux à des professionnels

Avant d'acheter, venez comparer nos prix et nos modèles.

Egalement distributeur des tuiles "Ramka"

Motel La Réserve

Souil. Bourque

TUILE CERAMIQUE ROBERT VILLEMARE

78437

# 125,279... record battu

par Marcel Colbert

**SHERBROOKE** — Le record d'affluence de 1972 relégué aux oubliettes, plus de 300,000 \$ précieusement déposés à la banque et la possibilité d'éponger une grande partie du déficit accumulé... Au comité organisateur de la 97e Exposition-Sherbrooke, on exulte en jetant un regard sur la colonne des entrées: 125,279 spectateurs.

"Un 'score' spectaculaire", lance M. Roméo Quintal, responsable des relations publiques. En clair, 23,032 entrées de plus que l'an dernier et 20,300 de plus que le record de tous les temps édité en 1972.

### Des petits miracles

"Ce nombre de 125,279 personnes inclus tous les visiteurs qui ont passé les tourniquets. Il ne fait pas de différence entre les entrées payantes et les entrées gratuites", précise M. Quintal. Toutefois, même si les résultats financiers définitifs sont toujours en cours de compilation, on crie au succès au sein du comité organisateur.

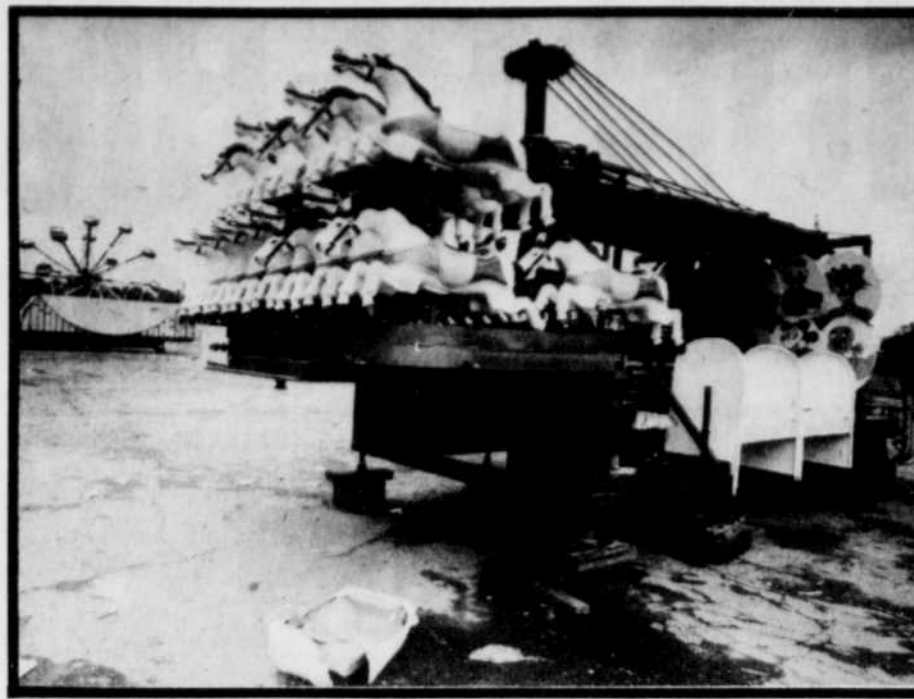
Déjà, 335,637 \$ reposent dans un compte de banque. "Evidemment, il faudra attendre la compilation finale et connaître la nature exacte des dépenses avant de parler du profit net", explique M. Quintal. Mais d'ores et déjà, le mot profit circule au sein du comité.

Et quelques "petits miracles" réalisés en cours de route attisent la satisfaction des organisateurs. "Habituellement, le tirage se soldait par un déficit. Cette année, on estime à 4,000 \$ les profits." Scénario similaire pour la soirée bavaroise qui draine environ 10,000 \$ dans les coffres de l'Exposition-Sherbrooke.

"Le Salon de black-jack a également engendré des profits. Pas des profits exorbitants toutefois. Les résultats finaux restent à compiler." L'ensemble de ces profits permettra de "dégonfler" une importante partie du déficit accumulé qui se situe aux environs de 80,000 \$.

### Vers la 98e...

Un dernier sprint dimanche aura permis à la 97e Exposition-Sherbrooke de culbuter allègrement l'ancien record d'affluence. Au pif, les organisateurs évaluent à 20,000 le nombre de visiteurs qui ont franchi les tourniquets. "Près de 1,500 personnes ont



Encore hier après-midi, on s'affairait à démonter les derniers manèges et à faire disparaître les dernières traces de la 97e Exposition de Sherbrooke.

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

assisté aux courses sous harnais", note M. Quintal. En dépit de ce "score spectaculaire", le comité organisateur de l'Exposition-Sherbrooke n'a pas l'intention

de se reposer sur ses lauriers. "Nous avons déjà de bonnes idées pour la 98e. Il est encore trop tôt pour dévoiler d'éventuelles nouveautés. On peut déjà dire que la formule d'un prix uni-

que pour l'entrée et les manèges a remporté un vif succès. L'an prochain, les attractions commerciales seront déplacées vers le nouvel aréna."

Si les "bonnes idées" demeurent à l'état embryonnaire pour l'instant, M. Quintal n'hésite pas à y aller d'un brin de prospective pour 1983. "La 98e? Ce sera encore mieux..."

## • Une 3e voie sur la rue King est, entre Bowen et St-Jean-Baptiste?

# 'Impensable et illogique'

par Marcel Colbert

**SHERBROOKE** — "Impensable et illogique." La suggestion des services techniques de la ville de Sherbrooke de modifier le tronçon routier de la rue King est (entre Bowen et St-Jean-Baptiste) en ajoutant une troisième voie de circulation aux deux voies déjà existantes a suscité l'opposition unanime de marchands de ce secteur. Et le mouvement de contestation a obtenu un appui de taille lorsque les trois représentants du secteur est au conseil municipal ont accepté de livrer bataille à ce projet qui sera étudié à l'atelier de travail du 31 août.

Lors d'une rencontre avec les marchands hier soir, les conseillers Gérard Déziel, Claude Dallaire et Ro-

bert Boisvert ont endossé les arguments des opposants. "Si la ville enlève les stationnements pour faire une troisième voie, la situation sera intenable pour les commerçants", a indiqué M. Gérard Lacroix, porte-parole du groupe.

C'est à l'intérieur d'un rapport remis le 16 août à M. Frank Mascolo, directeur des services techniques, que M. Denis Robitaille, technicien à la division du génie civil, abordait cette possibilité d'une troisième voie en raison de l'augmentation de la circulation, l'absence de voie de grimpage pour les camions et la fusion de la courbe qui comportait des risques d'accidents.

A la lumière de ces observations,

M. Robitaille proposait la suppression des stationnements sur le tronçon compris entre les rues Bowen et St-Jean-Baptiste et suggérait l'ajout d'une troisième voie. Cette suppression des stationnements a soulevé l'ire des marchands.

De plus, ces derniers mettent en doute les statistiques retenues par les services techniques. "Depuis cinq ans, il y a eu une baisse marquée de la circulation", rétorque M. Lacroix. "La présence d'une troisième voie augmenterait aussi sensiblement le risque d'accident puisque l'automobiliste sortant des rues Kennedy et St-Jean-Baptiste devra franchir deux voies pour prendre la direction ouest de la rue King".

Et selon les marchands, loin de ré-

soudre les problèmes d'engorgement, une troisième voie amplifierait la situation. "Les autobus et les camions qui s'immobiliseront sur la travée unique pour prendre des passagers ou faire la livraison bloqueront la circulation", précise M. Lacroix.

De son côté, M. Déziel estime que la municipalité devra installer un nouveau système de signalisation si le projet se concrétise puisqu'il s'agit d'une zone de piétons non-protégée. "Une dépense supplémentaire de 90,000 \$." "Il faut également penser que la voie de contournement nord-est qui se réalisera dans quelques années va encore diminuer la circulation sur ce secteur de la rue King est", ajoute M. Claude Dallaire.

— les marchands du secteur

## Demande de Rock-Forest d'obtenir le statut de ville

# LES CITOYENS DISENT "OUI"

par François Gougeon

**ROCK-FOREST** — Une brèche importante dans l'opposition systématique qui a si souvent caractérisé le

fonctionnement de Rock-Forest ces dernières années s'est opérée hier soir, alors que les citoyens ont accepté que le conseil fasse la demande au gouvernement à l'effet de changer son

actuel statut de municipalité, pour celui de ville.

En soit, du moins selon les renseignements fournis hier par le maire, M. Laurent Boudreau, ce changement n'a rien de radical. Pour certains sujets, et surtout au niveau de l'administration interne, cette modification a comme conséquence de clarifier les choses.

Mais surtout, et en dépit du "manque d'information donnée" aux quelques 75 citoyens présents, comme l'a lui-même reconnu le maire Boudreau, cette étape s'inscrit dans une nouvelle ligne de pensée: positive. "On va prendre une chance", a lancé un contribuable à la fin de la soirée, à 22 heures, alors que seulement deux propriétaires avaient demandé la tenue d'un référendum, à la fin du délai prescrit. Il en aurait fallu 20 et, comme l'a précisé le maire, "il est clair que la municipalité serait allée en référendum"; ce qui aurait entraîné une dépense d'environ 20,000 \$, dont 8,000 \$ pour la publicité, afin de faire approuver le projet. "Car nous sommes certains que la population aurait dit oui... en 1979, une telle demande avait été refusée par 522 contribuables, alors que 500 avaient dit oui. Moi-même, j'étais contre alors, car cette

procédure faisait retarder les élections d'un an. Cette fois, il n'en sera rien et le scrutin aura lieu comme prévu, à l'automne 1983", a précisé le maire.

Toutefois, même si les applaudissements ont suivi l'annonce de l'acceptation de la modification du statut de Rock-Forest, les deux heures de l'assemblée d'hier soir n'ont pas été inutiles. Le tout a donné lieu à une vive discussion et malgré les arguments tous plus favorables les uns que les autres apportés par le maire, ce sont les informations techniques et détaillées du secrétaire adjoint, M. Jean Rouillard, et la prise de position favorable du conseiller Yvon Côté qui ont fait en sorte que le projet passe.

Les gens ont essentiellement fait valoir une crainte: celle que cette modification n'entraîne des coûts supplémentaires, notamment par la création de nouveaux services et l'engagement de personnel additionnel. La question du service d'incendie, par exemple, est revenue souvent sur la table, alors que des contribuables disaient craindre qu'en devenant ville, Rock-Forest soit obligée de se doter d'un tel service de protection publique, évalué au bas mot à 500,000 \$. M. Rouillard a indiqué que la Loi des cités et villes, tout comme le Code municipal régissant actuellement Rock-Forest, ne fournit aucune obligation en ce sens.

Outre la fierté acquise, le changement de statut entraîne certains changements. Ainsi, à l'avenir, l'élection se fera en vertu du mode suivant la division du territoire par quartiers et non plus de façon universelle, sauf pour le poste de maire; la municipalité pourra choisir la firme qu'elle préfère pour faire confectionner son rôle d'évaluation et non plus se la faire imposer par le Conseil de comté; elle pourra constituer un service de transport en commun, ou du moins se servir de la permission que lui confère la loi pour négocier avec Sherbrooke (CMTS) des ententes plus avantageuses. De plus, la Loi des cités et villes rend plus difficiles les projets d'annexion avec d'autres municipalités, car ce n'est plus seulement le secteur concerné qui doit voter pour, mais l'ensemble des contribuables. Et il faut une majorité de 66 2/3 et non pas 50 pour cent comme actuellement.



La rencontre du conseil de Rock-Forest avec ses citoyens a été houleuse, mais ces derniers ont néanmoins décidé de faire confiance à leurs élus.

## La jeune motocycliste écrasée par un chauffard

# L'étau se resserre

**SHERBROOKE (psj)** — La multiplication des recherches en tout sens et celle des vérifications ont permis aux agents de la Sûreté du Québec-Sherbrooke d'avoir la quasi-certitude de la marque, du modèle et de la couleur du véhicule impliqué dans l'accident mortel survenu la semaine dernière, sur l'autoroute 55 et dans lequel une adolescente a perdu la vie.

L'automobile serait une Pontiac Phoenix deux portes, 1980 ou 1981, de couleur rouge maron et avec des roues "rallye". Toute information devrait être transmise à l'agent Claude Harbour, de Sûreté du Québec détachement de Sherbrooke.

Les développements des dernières heures au sujet de cet accident dans lequel Ginette Jacques, âgée de 18 ans, de Sherbrooke, perdait la vie donnent bon espoir aux enquêteurs de solutionner l'affaire.

L'enquête se poursuit; elle ne cessera pas tant que le conducteur impliqué ne sera pas retracé à moins qu'il ne décide de se rendre de lui-même au quartier général pour jeter de la lumière sur les incidents de la nuit de jeudi à vendredi dernier et sur les questions dont on n'a pas encore trouvé réponse.

Un des témoins serait dans la possibilité d'identifier le conducteur de la

Phoenix lors d'une consultation ultérieure.

Par ailleurs, les enquêteurs de la Sûreté du Québec ont retracé le conducteur de l'auto beige qui suivait l'automobile suspecte au moment de la collision, mais il n'a aucun lien avec l'auto qui est actuellement recherchée par les policiers.

On rappelle que deux jeunes femmes, montées sur une Honda 350, ont chuté sur une voie d'accès à l'autoroute 55. Lors de la chute, la victime a roulé sur la chaussée de l'autoroute; elle devait être écrasée par une automobile qui circulait sur l'autoroute en direction de Sherbrooke.

sonnel du bureau de recensement s'attaque à la compilation des données statistiques.

Nécessitant deux semaines de travail, cette opération conduira à la confection d'une pré-liste électorale. "Le recensement permet de recueillir beaucoup de données intéressantes",

souligne M. Yvon Pépin, responsable du recensement municipal à Sherbrooke.

"Evidemment, la liste électorale qui découle directement du recensement est un des éléments importants de cette opération. Mais d'autres données statistiques s'avèrent également

intéressantes. Ainsi, grâce au recensement, nous pourrions dresser un tableau statistiques des groupes d'âges dans chaque quartier ainsi que des informations sur la citoyenneté des gens, la langue parlée et le pourcentage de la population oeuvrant dans différents secteurs de travail."

## Procès jeudi pour vol et recel

**SHERBROOKE (psj)** — Incarcéré depuis le moment de son arrestation pour vol et recel, il y a bientôt deux semaines, Pierre Jacques, âgé dans la trentaine, de Sherbrooke, vivra le début de son procès jeudi.

Le défenseur Jean-Pierre Rancourt n'a pas ménagé les efforts, hier, devant le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix pour que le procès de son client — qui semble s'ennuyer en sifflant à la citadelle de la rue Winter — débute le plus tôt possible.

Le procureur Paul Crépeau n'a rien contre les causes rapides mais il lui fallait être sûr que les témoins de la

poursuite soient libres pour cette date, ce qu'il ne pouvait garantir avec d'entrer en contact avec eux.

Pour Me Rancourt, cela ne posait pas de sérieuses difficultés car "si la couronne est accommodante, la défense le serait aussi".

Finalement on a décidé que le procès commencerait jeudi dans l'espoir que l'on pourra l'aboutir le même jour.

Jacques doit répondre du vol et du recel d'équipement électronique pour une valeur de 11 500 \$. Cet équipement a disparu d'une remise reposant au pied d'une tour de retransmission pour la télévision, dans le Canton d'Ascot.

## Une visite coûteuse à l'Expo

**SHERBROOKE (psj)** — De passage à la foire agricole de Sherbrooke, une touriste y a laissé un prix d'entrée pratiquement cinq cent fois plus cher que le prix demandé.

Accompagnée d'un groupe d'amis, Verena Fanhauser, âgée de 23 ans, de Fanrwangue, Suisse, s'est rendue sur le site de l'Exposition agricole de Sherbrooke au cours de la fin de semaine. Après avoir participé à quelques jeux et visité une bonne partie des installations de la foire, Mile

Franhauser a constaté qu'elle avait égaré son sac à main.

Dans ce sac, il y avait, outre le passeport et des papiers personnels, des chèques de voyage American Express pour une valeur de 2,100 \$, de l'argent canadien pour un montant de 250 \$ et un billet de 20 \$ en dénomination américaine.

La touriste a signalé l'incident à un policier en faction sur le site de l'exposition. Le jeune homme qui est en séjour chez des amis doit quitter la région et le pays sous peu.

## Du vin et des médicaments

**SHERBROOKE** — Du vin et des médicaments!

C'est le lot qu'a recueilli un ou des voleurs qui ont perpétré un vol par effraction dans une maison privée de la rue Amherst au cours de la fin de semaine.

Selon ce que le propriétaire ainsi visité a pu constater, il manquerait

quelque 25 bouteilles de vin et des flacons de médicaments, notamment des somnifères.

Le montant du vol ne dépasserait pas les 500 \$. Pour s'introduire par effraction dans la maison, les voleurs auraient grimpé le long du mur et sur le toit de la véranda avant de forcer une fenêtre de l'étage supérieur.

## Deux femmes accusées de vol avec violence

**SHERBROOKE (psj)** — Bien connues des policiers, remises en liberté depuis peu, deux jeunes femmes, menottes au poignet, ont comparu devant le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix, hier matin, pour être accusées en rapport avec une tentative de vol avec violence.

Ginette Bellemare et Suzanne Leblanc, âgées de 20 ans, de Sherbrooke, ont plaidé non coupable à des accusations de complot pour commettre un vol avec violence, de tentative de vol avec violence à l'endroit d'un automobiliste qui les avait pris sur le pouce, d'utilisation d'une arme au cours de cette tentative de vol et de possession d'une arme, à savoir un revolver de départ, dans un dessin dangereux.

A ces accusations, s'en ajoutent d'autres de bris de probation dans le cas des deux femmes et possiblement d'autres infractions dont on ignore la nature pour le moment.

Cette affaire, survenue en soirée de vendredi, à Lennoxville, a connu son dénouement dans les minutes qui ont suivi l'alerte aux policiers.

Assistées du défenseur Marc Montplaisir, les deux accusées ont opté pour un procès devant juge et jury.

Sitôt ces formalités respectées, le procureur Paul Crépeau a déclaré que la poursuite s'objecterait à la remise en liberté des deux femmes. Le juge Dubé a fixé la requête en détention

pour mercredi. Il va sans dire que jusqu'à ce moment, les accusées restent détenues. Elles le sont depuis vendredi soir.

Selon les informations recueillies, deux femmes font du pouce sur la route reliant Sherbrooke à Lennoxville. Un automobiliste les prend à son bord. Une fois à l'intérieur du véhicule, elles auraient manifesté clairement, revolver de départ à l'appui, leur intention de s'en prendre à son portefeuille.

Nullement impressionné, le conducteur non seulement se refuse à combler le désir des deux jeunes femmes mais oppose de la résistance à l'argument armé et immobilise son véhicule devant le poste de police de Lennoxville.

Les passagères en auraient profité à ce moment pour déguerpir.

Pendant qu'elles se promenaient sur la rue, ou plutôt sur la voie ferrée à l'arrière du poste de police, les agents, mis au courant de l'incident, entreprennent une patrouille de recherche et appréhendent les deux suspectes.

Le directeur Léo Hamel, de la Sûreté municipale de Lennoxville et le caporal Roch Gaudreault, du bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec, ont complété le dossier en vue des poursuites judiciaires.

## Recensement municipal complété depuis vendredi

**SHERBROOKE (MC)** — La principale étape du recensement municipal a été complétée vendredi. La cueillette des données sur le terrain par quelques 150 recenseurs qui ont patrouillé les différents quartiers de la ville de Sherbrooke est maintenant chose du passé. Depuis lundi, le per-



# BISHOP'S UNIVERSITY

Lennoxville, Québec



# EDUCATION PERMANENTE

## COURS DU SOIR

### COURS D'ANGLAIS - LANGUE SECONDE

Le cours populaire d'anglais langue seconde sera offert au programme du soir pendant les sessions d'automne et d'hiver. Vous assisterez à un cours par semaine, soit le lundi, le mardi, le mercredi ou le jeudi soir.

#### DESCRIPTION

Le cours d'anglais langue seconde est destiné aux étudiants dont la langue maternelle est autre que l'anglais. Le but de la session est de faciliter la communication des participants en anglais. L'objectif principal du cours est d'améliorer la compréhension et l'expression orale.

Au premier cours, à la suite d'un examen écrit, les étudiants seront divisés en groupes selon leur niveau de connaissance de la langue, soit le niveau débutant, intermédiaire ou avancé. (Ces niveaux sont offerts tous les soirs mentionnés plus bas.)

Des textes ou photocopies sont utilisés dans chaque niveau du cours. Dans cette session, la discussion est encouragée et substituée aux exercices dans le laboratoire de langues.

Pour encourager la discussion et l'attention personnelle entre les étudiants et le professeur, le nombre d'inscription est limité à un maximum de 15 étudiants par section. La durée du cours est d'environ 40 heures. Le cours complet commence en septembre pour se terminer en avril. Un certificat est accordé à la fin de la session complète.

#### HORAIRE - COURS D'ANGLAIS

##### 1. Anglais Langue

###### Seconde I

Première partie -  
Session d'automne - septembre à décembre 1982.

Choix du soir: Indiquez le lundi ou le mardi ou le mercredi ou le jeudi soir.

Première classe et test de placement:

lundi le 13 septembre 1982 ou  
mardi le 14 septembre 1982 ou  
mercredi le 15 septembre 1982 ou  
jeudi le 16 septembre 1982.

L'heure: Toutes les classes se tiendront de 19:00 à 22:00 heures.

L'endroit: Édifice Nicolls, Bishop's University.

Le numéro de salle sera affiché à l'entrée de l'édifice Nicolls.

##### 2. Anglais Langue

###### Seconde II

Deuxième partie -  
Session d'hiver - janvier à avril 1983.

Choix du soir: Lundi, mardi, mercredi ou jeudi soir

Première classe:

Lundi, le 10 janvier ou  
mardi, le 11 janvier ou  
mercredi, le 12 janvier ou  
jeudi le 13 janvier 1983

L'heure: Toutes les classes se tiendront de 19:00 à 22:00 heures.

L'endroit: Édifice Nicolls, Bishop's University.

Le numéro de salle sera affiché à l'entrée de l'édifice Nicolls.

#### FRAIS DIVERS - COURS D'ANGLAIS

- \$15.00 pour la demande d'admission pour les nouveaux étudiants (non remboursable);
- \$65.00 pour les frais de scolarité pour chaque semestre du cours d'anglais, \$435.00 pour les étudiants étrangers au pays.
- Stationnement - \$10.00 pour l'année académique (de septembre à avril).
- Textes ou photocopies - si nécessaires, à être annoncé dans chaque classe, maximum \$10.00.
- \$2.00 pour les frais de service des étudiants à temps-partiel payable à chaque semestre à Bishop's University.



### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### ADMISSION - ÉTUDIANTS À TEMPS PARTIEL

Tous les nouveaux candidats doivent compléter une formule d'admission de l'Université. L'admission à des études universitaires peut être accordée à des candidats âgés de 23 ans ou plus, et ils seront considérés selon leurs mérites individuels. Ces étudiants pourront être appelés à fournir de récents résultats académiques ou à passer certains tests afin de déterminer leur aptitude aux études universitaires.

#### INSCRIPTION

Les formulaires d'inscription devront être postés au Bureau de l'Éducation Permanente de l'Université, ou elles pourront être présentées aux personnes en charge des inscriptions placées dans le vestibule de l'édifice Nicolls, le premier soir des cours.

Les étudiants à temps partiel peuvent s'inscrire aux cours offerts durant le jour, et seront sujets à l'approbation du département concerné. Les étudiants intéressés aux cours de jour devront rencontrer le département approprié, les jours de l'inscription, soit les 7 et 8 septembre 1982 au Centre de l'inscription (gymnase Memorial), entre 9h.00 et 16h.00.

#### ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES COURS

L'Université Bishop's offre un nombre de cours avec crédits, le soir (et le jour), lesquels conviennent aux demandes du programme éducatif et d'entraînement des associations professionnelles diverses. Parmi ces associations: L'Institut Canadien de Gestion, La Société des Comptables Industriels Enregistrés, L'Institut des Compagnies de Fiducie du Canada, L'Association des Comptables Généraux Agréés, L'Institut des Banquiers canadiens et Le Collège de la Police Canadienne.

#### HONORAIRES

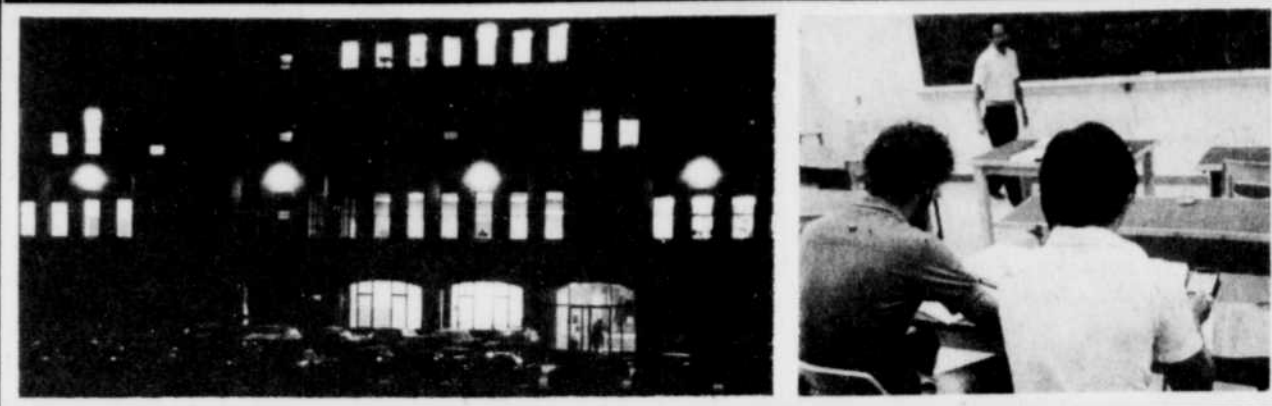
- Frais d'admission - \$15.00
- Frais de scolarité - Pour les étudiants canadiens par cours de 3 crédits: \$65.00 (Pour les étudiants étrangers au pays par cours de 3 crédits - \$435.)
- Frais d'association des étudiants à temps partiel - \$2.00
- Les personnes âgées (60 ans et plus) peuvent s'enregistrer gratuitement à n'importe quel cours offert par l'Université.

### INFORMATIONS? FORMULAIRES?

Pour de plus amples renseignements ou pour recevoir les formulaires d'inscription, contactez:



Mme H.B. Taylor, Coordonnatrice,  
Bureau de l'éducation permanente,  
Université Bishop,  
Lennoxville, Québec, J1M 1Z7  
Téléphone: (819) 569-9551 (poste 222)  
ou soir et fin de semaine 569-7878



### PROGRAMME D'EXTENSION 1982-83

(La plupart des cours se donneront en anglais)

- Toutes les classes débutent à 7:00 p.m.
- Les informations concernant les salles de cours seront affichées aux portes des édifices Nicoll et Johnson.

### COURS ENSEIGNÉS EN FRANÇAIS

Les cours suivants, faisant partie de notre programme d'extension 1982-83, seront enseignés en français pour les personnes dont la langue maternelle est le français ou pour les personnes simplement désireuses de suivre des cours en français.

COURS	TITRE	DATE DU PREMIER COURS
Administration 102b	Introduction aux affaires	Mardi, le 11 janvier
Administration 104a	Théorie et pratique de la gestion	Lundi, le 13 septembre
Administration 113a	Introduction à la comptabilité financière I	Mardi, le 14 septembre
Administration 248b	Comportement humain de l'organisation	Lundi, le 10 janvier
Mathématiques 193a	Algèbre et calcul I	Mercredi, le 15 septembre
Mathématiques 195b	Calcul II	Mercredi, le 12 janvier
Sociologie 100a	La pensée sociologique	Lundi, le 13 septembre

### COURS ENSEIGNÉS EN ANGLAIS

Cours	Titre	Date du premier cours
Business 102a	Introduction to Business	Mercredi, le 15 septembre
Business 103b	Commercial Law I	Lundi, le 10 janvier
Business 104b	Management Theory and Practice	Mercredi, le 12 janvier
Business 113a	Introductory Financial Accounting I	Jeudi, le 16 septembre
Business 115b	Introductory Financial Accounting II	Jeudi, le 13 janvier
Business 216a	Marketing Management	Mardi, le 14 septembre
Business 217b	Consumer Behaviour	Mardi, le 11 janvier
Business 257a	Operations Management II	T.B.A.
Business 348a	Distribution and Channel Management	Mardi, le 14 septembre
Business 361a	Business Policy and Strategic Management	Lundi, le 13 septembre
Classical Studies 207a	Roman Art and Architecture I	Mercredi, le 15 septembre
Classical Studies 208b	Roman Art and Architecture II	Mercredi, le 12 janvier
Computer Science 111a	Introduction to Computer Science I	Mardi, le 14 septembre
Computer Science 113a	Introduction to Information Processing	Lundi, le 13 septembre
Computer Science 203b	COBOL Programming	Mardi, le 11 janvier
Economics 102a	Principles of Economics: Microeconomics	Jeudi, le 16 septembre
Economics 103b	Principles of Economics: Macroeconomics	Jeudi, le 13 janvier
English 099a	English as a Second Language I	Lundi, le 13 septembre ou mardi, le 14 septembre ou mercredi, le 15 septembre ou jeudi, le 16 septembre
English 100b	English as a Second Language II	Lundi, le 10 janvier ou mardi, le 11 janvier ou mercredi, le 12 janvier ou jeudi, le 13 janvier
English 340a	The Origins of Romanticism	Mercredi, le 15 septembre
English 341b	Blake	Mercredi, le 12 janvier
Fine Arts 140a	Studio Foundations	Jeudi, le 16 septembre
Fine Arts 260a	Life Drawing I	Mardi, le 14 septembre et jeudi, le 16 septembre
Fine Arts 261b	Life Drawing II	Mardi, le 11 janvier et jeudi, le 13 janvier
Français 091a	Pre-University level French I	Mardi, le 14 septembre et jeudi, le 16 septembre
Français 092b	Pre-University level French II	Mardi, le 11 janvier et jeudi, le 13 janvier
Français 101a	Cours de français, premier degré I	Lundi, le 13 septembre
Français 102b	Cours de français, premier degré II	Mardi, le 10 janvier
Français 201a	Français intermédiaire I	Mardi, le 14 septembre
Français 202b	Français intermédiaire II	Mardi, le 11 janvier
Français 251a	Français oral: Phonétique et diction	Mercredi, le 15 septembre
German 110a	German Grammar and Conversation I	Mercredi, le 15 septembre
German 111b	German Grammar and Conversation II	Mercredi, le 12 janvier
History 103b*	An Introduction to Historical Method	Mercredi, le 12 janvier
History 116a	New France, 1535-1713	Mardi, le 14 septembre
History 117b	New France, 1713-1760	Mardi, le 11 janvier
Italian 101a	Elementary Italian I	Mercredi, le 15 septembre
Italian 102b	Elementary Italian II	Mercredi, le 12 janvier
Music 170a	Band Techniques I	Jeudi, le 16 septembre
Music 171b	Band Techniques II	Jeudi, le 13 janvier
Music 180a*	Elementary Classroom Music I	Lundi, le 13 septembre
Music 181b*	Elementary Classroom Music II	Lundi, le 10 janvier
Political Science 235a	Civil Liberties	Mardi, le 14 septembre
Political Science 440b	International Politics	Mardi, le 11 janvier
Psychology 211	The Psychology of Learning	Mardi, le 14 septembre
Psychology 219a	Sensory and Motor Systems	Mercredi, le 15 septembre
Psychology 220b	Physiological Bases of Motivation, Learning and Memory	Mercredi, le 12 janvier
Psychology 232	The Psychology of the A typical Child	Lundi, le 13 septembre
Sociology 220a	Industrial Sociology I	Mercredi, le 15 septembre
Sociology 321b	Industrial Sociology II	Mercredi, le 12 janvier
Sociology 308b	Formal Organization	Jeudi, le 13 janvier
Spanish 201a	Intermediate Spanish I	Jeudi, le 16 septembre
Spanish 202b	Intermediate Spanish II	Jeudi, le 13 janvier

\* Subject to permission of Senate.

### COURS HORS-CAMPUS ET COURS EN INDUSTRIE

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au Bureau de l'éducation permanente, ou (819) 569-9551, poste 222, ou 569-7878.

# La couture part en guerre

par Gilles Fisette

**SHERBROOKE** — Il faut que d'ici la fin de l'année, le gouvernement fédéral rétablisse les quotas sur les importations de vêtements à leur niveau de 1975 sinon on assistera à l'enterrement en bonne et due forme de toute l'industrie canadienne du vêtement. Et pour l'inciter à poser ce geste, le gouvernement se voit déclarer la guerre — "et pas une guerre de dentelles" — où lettres de pression, pétitions et occupations de locaux marqueront les premières hostilités.

C'est du moins ce que précise le président de l'Union internationale des employés du vêtement pour dames, M. Gilles Gauthier, appelé par La Tribune à faire le point sur la stratégie visant à venir en aide à l'industrie.

Plus tôt, la semaine dernière, l'Association des entrepreneurs en couture rapportait que 150 entreprises, employant 3.000 travailleurs québécois, étaient acclées à la faillite d'ici les prochains mois.

L'Union, elle, élargie le débat et signale qu'outre les problèmes de gestion auxquels sont confrontés bien des "tatas" du secteur de la couture (c'est l'expression employée par M. Gauthier pour désigner certains entrepreneurs), l'industrie du vêtement en général — quelque 25.000 travailleurs au Québec — est aux prises avec des quotas d'importation qui la mènent

à la faillite d'ici la fin de l'année si rien n'est fait à Ottawa. Le 14 juillet dernier, l'Union a rencontré les ministres fédéraux Ed Lumley et Herb Gray afin de les sensibiliser au sujet. En date d'hier, aucune réponse n'est venue d'Ottawa malgré un télégramme de rappel daté du 3 août.

## Pétitions

C'est pourquoi une lettre-pétition a commencé à circuler dans les 300 ateliers syndiqués auprès de l'Union qui vise à recueillir la signature des 15.000 travailleurs concernés. Cette lettre sera par la suite acheminée, dès la semaine prochaine, non seulement aux ministres concernés mais également aux députés libéraux fédéraux et provinciaux ainsi qu'au gouvernement québécois afin de solliciter leur appui.

"On leur demandera de s'informer auprès de Gray et Lumley si ces deux-là veulent ou non la mort de l'industrie du vêtement. Si c'est ça qu'ils veulent qu'ils le disent. Sinon, qu'ils agissent, et ça presse", de dire M. Gauthier.

Et ce n'est pas tout, puisque tous les travailleurs du vêtement seront appelés à descendre dans les rues de Montréal, le 8 octobre prochain et à se rendre devant les bureaux du premier ministre québécois, M. René Lévesque, ainsi que devant les bureaux du ministre fédéral de l'Industrie et du commerce.

"Et si tout ça ne donne pas de résultat satisfaisant, les chômeurs du vêtement seront appelés à occuper les locaux des ministres fédéraux et des députés fédéraux libéraux du Québec.

Moi-même, j'irai occuper le bureau de M. Lévesque", rajoute M. Gauthier en soulignant que d'autres actions pourraient suivre. "On sait ce qui est arrivé de Trudeau sur son chemin de retour des Rocheuses. On ne parle pas de violence mais les travailleurs et travailleuses agiront afin de sauver le gagne-pain de leur famille."

Par ailleurs, M. Gauthier souligne que bien des entrepreneurs en couture sont des néophytes en la matière et que leurs difficultés sont bien souvent d'ordre administratif. "Ces gars-là partent une petite shop sans aucune connaissance même primaire. Mais l'industrie en générale est bien administrée mais elle ne peut rien contre les quotas."

Selon M. Gauthier, les importations accaparent 50 pour cent et plus de tout le volume de vente de vêtements au pays. Ramenées au niveau de 1975, les importations seraient ramenées à 45 pour cent.

## Subvention de 75,000 \$ pour aménager la Gorge

par Yvon Rousseau

**COATICOOK** — Le caucus des députés du parti Québécois de l'Estrie et le maire de Coaticook, M. Ernest Lafaille, ont annoncé hier après-midi, dans une conférence de presse conjointe, le versement d'une subvention de 75.000 \$ à la ville de Coaticook, afin de poursuivre les travaux d'aménagement de la Gorge de la rivière Coaticook.

La municipalité s'engage elle-même à une participation financière de 75.000 \$, pour compléter les travaux.

Mme Carmen Juneau, députée de Johnson et présidente du caucus des députés du PQ de l'Estrie, le ministre du Revenu, Me Raynald Fréchette, député de Sherbrooke, M. Réal Rancourt, vice-président de l'Assemblée nationale et député de St-

François, ainsi que M. Georges Vaillancourt, député libéral du comté d'Orford, assistaient à l'événement.

La subvention sera versée par l'Office de planification et de développement du Québec, maître d'oeuvre du projet, dans le cadre du fonds de développement régional, dont le ministre responsable est M. François Gendron. La somme versée par

le gouvernement du Québec permettra la réalisation de travaux essentiels à l'amélioration de la sécurité et de la mise en valeur du site, tels l'amélioration des sentiers, la construction de garde-fous, le rehaussement du barrage Penman, l'aménagement d'un bâtiment sanitaire, d'un belvédère et de kiosques arboricole et minéralogique.

Ces travaux veulent rendre plus attrayants l'un des plus beaux sites touristiques naturels de l'Estrie et permettre un meilleur équilibre dans le développement des infrastructures touristiques régionales.

Au cours de leurs allocutions, Mme Carmen Juneau, le ministre Raynald Fréchette, M.

Réal Rancourt et M. Georges Vaillancourt, ont souligné le remarquable travail effectué par les intervenants du milieu, soit la ville de Coaticook, l'Association touristique de l'Estrie et son représentant, M. Réjean Beaudoin, et les bureaux régionaux du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, et de l'OPDQ.

Le caucus des députés péquistes a souligné que la participation du Fonds de développement régional au financement du projet est un indice de l'attention et du soutien du gouvernement du Québec aux initiatives régionales, lorsque le milieu s'implique sérieusement.

"Je suis particulièrement heureux de vous annoncer que le parc récréo-touristique de la gorge connaît, cette année, une augmentation de visiteurs de plus de 30 pour cent, dont plus de 50 pour cent proviennent d'ailleurs que de l'Estrie et ce, par l'entremise d'une publicité "bouche à oreille", sauf pour la région de Coaticook et de Sherbrooke," a annoncé le maire Lafaille.

Le maire de Coaticook a ajouté que le parachèvement du parc de la gorge représente l'aboutissement de douze ans d'efforts et de sacrifices financiers et l'opportunité de diversifier l'économie locale et régionale, laquelle est durement touchée par la situation économique actuelle.



(Photo La Tribune par Yvon Rousseau)

L'annonce d'une subvention de 75.000 \$ pour compléter les aménagements des Gorges de Coaticook a déplacé beaucoup de monde. De gauche à droite, le député d'Orford, M. Georges Vaillancourt, Mme Carmen Juneau, présidente du caucus des députés péquistes de l'Estrie et député de Johnson, le maire Ernest Lafaille, de Coaticook, le ministre du Revenu, Me Raynald Fréchette, député de Sherbrooke, et M. Réal Rancourt, vice-président de l'Assemblée nationale et député de St-François.

## Le Canton d'Ascot décidé à combattre Hydro-Québec

**CANTON D'ASCOT (FG)** — "Un projet d'Hydro-Québec, quand ça ne fait absolument pas l'affaire des gens et qu'en plus il existe d'autres possibilités ailleurs, on peut le combattre!" "Et chez nous, nous en avons fait la preuve dernièrement", déclare le maire du Canton d'Ascot, M. Robert Pouliot.

### Autre solution

"Hydro-Québec prévoyait à l'origine construire ce poste en plein



Robert Pouliot

centre de la ferme Butler, à Huntingville, dans la partie la mieux aménagée et la plus productive de la terre en

question. Devant l'opposition, la municipalité a entrepris une étude et a réussi à démontrer qu'il était possible de loger le poste à environ un demi mille plus loin, près d'une route, sans avoir à couper une terre en deux", a indiqué M. Pouliot.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que sa municipalité vient de se ranger derrière les autres du corridor centre-est qui rejettent le projet de construction d'une ligne de 450 kilovolts, en direction des états de la Nouvelle-Angleterre, sur leurs territoires. La municipalité du Canton

d'Ascot compte adopter bientôt une résolution demandant à Hydro-Québec de réaliser son projet à partir d'infrastructures déjà existantes.

### Moins de problèmes

"Nous ne sommes pas contre le développement d'Hydro-Québec et je ne suis évidemment pas un expert dans la matière, mais je pense comme beaucoup d'autres que le corridor longeant l'autoroute 55 (ouest) poserait moins de problèmes... on parle de tourisme pour cet endroit, mais à ce que j'en

conçois, passer une ligne électrique le long d'une autoroute ne nuit en rien au tourisme", a lancé M. Pouliot.

Dans sa municipalité, le projet de tracé déposé dernièrement touche une dizaine de propriétaires, dont quatre fermes. "Cela donne peut-être l'impression que c'est peu de monde, mais peu importe l'importance du territoire touché et le nombre de gens, nous allons défendre avec tout l'acharnement possible les intérêts de nos concitoyens touchés par ce projet", a finalement promis le maire du Canton d'Ascot.

Autres nouvelles métropolitaines (p.7)

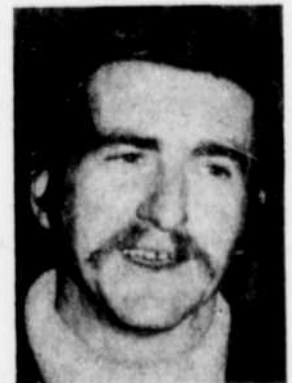
### Projet de ligne à haute tension

## Roch Fortin ne laissera pas tomber ceux qui font front commun avec le CRD

**SHERBROOKE (YR)** — Me Roch Fortin, directeur général du Conseil régional de développement de l'Estrie, a précisé qu'il n'a aucune intention de laisser tomber l'Union des producteurs agricoles, Estrie-Vie et les autres organismes qui font front commun avec le CRD, dans les cadres du projet d'Hydro-Québec, de construire une ligne à haute tension, amenant les surplus d'électricité du Québec, jusqu'à la frontière américaine.

une autre étude scientifique, si nécessaire, relativement au choix du corridor", dit-il.

M. Fortin a précisé que c'est M. Jean-Marie Pelletier, d'Hydro-Québec, qui avait dit que le choix du corridor était arrêté, que ceux qui n'étaient pas satisfaits pou-



Roch Fortin

"Nous demanderons

vaient aller se plaindre ou ils voulaient.

Enfin, M. Fortin croit qu'Hydro-Québec a reçu

plus de 500 lettres de protestation, contre son projet de choisir le corridor centre-est. "Les

députés ont peut-être reçu quelques dizaines de lettres", de conclure M. Fortin.

## Collision frontale: 2 morts

**VALCOURT (YR)** — M. et Mme Alphonse-André Bombardier, de Valcourt, âgés respectivement de 67 et 62 ans, ont perdu la vie dans une tragédie de la route, survenue à peu de distance de Valcourt, aux environs de 18 heures, dimanche soir.

La voiture de M. Bombardier est entrée en collision avec une autre auto, conduite par M. Luc Berthelet, également de Valcourt.

L'accident a également occasionné des blessures graves à Mme Ernest Bombardier, du 988, rue Montcalm, à Valcourt. Le mari de cette dernière, qui voyageait aussi avec les victimes, a été blessé dans l'accident, mais il a pu regagner son domicile après avoir été traité à l'hôpital, de même que la nièce des victimes, Mlle Boissonnault, âgée de 16 ans, qui a aussi pu retourner chez elle, après avoir reçu les premiers soins.

Dans l'autre voiture, conduite par M. Luc Berthelet, Mlle Lyne Roussin, de Valcourt, est la plus sérieusement blessée. Elle souffre de fractures d'un bras et d'une jambe et l'autre jambe est disloquée. Quant à M. Berthelet, il est encore hospitalisé au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, mais il devait quitter l'institution hier soir. Les deux autres passagers de la voiture de M. Berthelet, M. Mario Bombardier, de Valcourt, et Mlle Lise Ferland, aussi de Valcourt, ont pu regagner leurs domiciles après avoir été traités à l'hôpital.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital par les ambulances Fleury, de Valcourt.

Les deux voitures sont considérées comme des pertes totales.

Les constatations d'usage ont été effectuées par les agents du détachement de Granby de la Sûreté du Québec.

IL RESTE ENCORE

# 500 VOITURES EN LOTS BONIS À LA SUPER!

au tirage du 29 août! (en plus des lots habituels)

LES PERSONNES SUIVANTES ONT GAGNÉ UNE VOITURE AU TIRAGE DU 25 JUILLET\*

- |                                     |                                     |                                   |                                     |   |
|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|---|
| Selma Lehtihalmé<br>Montréal        | Alain L'Heureux<br>Ville St-Laurent | Irene Loughren<br>Ville La Salle  | J.G. Laverdière<br>Neufchâtel       | Salvator Montanaro<br>Ste-Foy                   |
| Yvon Lecours<br>Ville La Salle      | Albert Rondeau<br>Chibougamau       | J. P. Riendeau<br>Yarnnes         | F.A. Hall<br>Ville La Salle         | Bibiane Tremblay<br>St-Luc, Cte                 |
| Manielle Cloutier<br>Trois-Rivières | James F. Sterling<br>Dorval         | Guy Lamothe<br>Montréal           | Claude Duchesne<br>Ancienne Lorette | St-Jean d'Iberville<br>Edward Baryluk<br>Verdun |
| Félix Grenon<br>Montréal            | Yvon Marchesseault<br>Montréal      | J.P. Camiré<br>Victoriaville      | Lise Cloutier<br>Ancienne Lorette   | Guy Destrempe<br>Longueuil                      |
| *Carol Goldberg<br>Côte St-Luc      | Gilles Pinel<br>Ville St-Pierre     | Raymond Turcotte<br>St-Jean       | M. Paul Gerwiliwh<br>Longueuil      | Maurice Dubé<br>Coaticook                       |
| Serge Lacombe<br>Delson             | Marcel Piette<br>St-Roch Richelieu  | Lucien Paquet<br>Ste-Foy          | Rhea Gagné<br>Valleyfield           | Gaëtan Tousignant<br>P.A.T.                     |
| Jacques Levac<br>Ville La Salle     | Magella Lavoie<br>Québec            | Origène Tremblay<br>Jonquière     | Léon Payette<br>Rigaud              | Anna Pelletier<br>Granby                        |
| Armand Asselin<br>Montréal          | Joe Ricci<br>Montréal-Nord          | Micheline Bibeau<br>St-Radempteur | Doris Rodell<br>Lennoxville         | G.H. Côté<br>Drummondville                      |
| Rod Lalleur<br>Lévis                | Albert Brien<br>Montréal            | J.P. Chiasson<br>Gatineau         |                                     | Dolores Parisi<br>Montréal                      |
| Roméo Durand<br>Bromptville         |                                     |                                   |                                     | Fernand Gagnon<br>Sept-Îles                     |
| Jeanne Loyer<br>Montréal            |                                     |                                   |                                     | Wing Chai Ng<br>Montréal                        |
| Ted Devlin<br>Montréal              |                                     |                                   |                                     | Hélène Léonard<br>Montréal                      |
| Jean Lanthier<br>Montréal           |                                     |                                   |                                     | Pierrette Mercier<br>Montréal                   |

\*liste partielle

Super Loto



# FAITES VITE!

TIRAGE LE 29 AOÛT

**A la Société Asbestos**

# 250 autres mises à pied probables

**THETFORD-MINES (PS) — La Société Asbestos Ltée (SAL) de Thetford-Mines a confirmé hier la rumeur voulant qu'elle procède à la mise à pied de 250 autres employés.**

Dans un communiqué remis à la presse, la compagnie minière d'amiante précise qu'elle vient d'achever une étude d'optimisation de ses installations et de minimisation de ses coûts de production pour les prochaines années.

Prévoyant que l'année 1983 sera aussi déprimée que 1982, la SAL estime qu'il sera nécessaire de prendre certaines mesures pour affronter une telle conjoncture tout en conservant une structure financière saine. Elle prétend également que les mesures prévues sont les seules susceptibles de conserver un emploi stable et durable aux quelque 1,000 travailleurs à Thetford-Mines.

L'étude prévoit que, si en 1983 la demande de fibres en provenance de

ses installations de la région est inférieure à 150,000 tonnes (la capacité de production actuelle est de 200,000 tonnes), la compagnie procédera, à compter du 1er janvier 1983, à la fermeture de l'un de ses trois usines de défilage, soit celle de la British Canadian II et ce, tant et aussi longtemps que la demande ne dépassera pas 150,000 tonnes.

En plus d'affecter quelque 250 employés, cette mesure entraînera des changements dans l'affectation du personnel et dans l'organisation du travail.

A cette fin, la direction de la SAL rencontrera les représentants syndicaux pour examiner, d'ici décembre 1982, les possibilités de réduire l'im-

pact d'une telle fermeture sur les employés.

**Base de 5 jours**

D'autre part, dans le cadre de ce plan, les autres unités de production (Beaver, Normandie et le complexe réduit de British Canadian) opéreront sur une base de cinq jours par semaine tandis que l'exploitation souterraine de King-Beaver se poursuivra au rythme de six jours par semaine. Cependant, ceci n'exclut pas la possibilité d'arrêts temporaires de productions en cours d'année, si la demande de fibres se situe bien en deça de 150,000 tonnes.

En outre, aucun nouveau dévelop-

pement minier ne sera entrepris en 1983 du fait que la baisse de demande contribuera éventuellement à diminuer l'épuisement du minerai déjà développé.

Ces nouveaux congédiements porteront donc à 800 le nombre de travailleurs licenciés depuis deux ans et réduiront les effectifs à quelque 1,000 employés.

La SNA a dû déboursier 899,250 \$

## La SNA a dû déboursier 899,250 \$

**THETFORD-MINES (PS) —** Au cours de son dernier exercice financier, la Société nationale de l'amiante (SNA) a versé une somme de 899,250 \$ au nom de l'une de ses filiales, Les Mines d'Amiante Bell Ltée de Thetford-Mines, parce qu'elle n'était pas entièrement certaine de ses droits quant à la contestation potentielle des condamnations suite à des poursuites relatives à l'amiante aux États-Unis.

En collaboration avec plusieurs producteurs d'amiante, la compagnie Bell avait accepté, en janvier 1981, une proposition de règlement hors cours de 675 poursuites relatives à l'amiante. Soulignons que le règlement total de ces poursuites, par toutes les compagnies impliquées, s'élève à 18,585,000 \$.

Cette proposition devait être acceptée par chacun des plaignants pour devenir exécutoire, ce qui fut fait au cours de l'exer-

cice financier 1981-82 et qui explique la perte imputée au bilan.

Dans son rapport, le président et directeur général de la SNA, M. Daniel Perlstein, soutient que ce règlement constitue pour la mine Bell une décision prudente et une dépense relativement modeste, du point de vue exclusivement américain. Selon lui, cette situation explique mieux maintenant pourquoi la mine Bell a décidé de s'adresser aux tribunaux du Québec pour connaître ses droits afin de déterminer si, à l'avenir, elle doit continuer à faire preuve d'une semblable prudence ou bien si elle n'est tout simplement pas justiciable aux États-Unis.

M. Perlstein affirme qu'il va de soi qu'une décision des tribunaux au Québec contribuera à clarifier considérablement les droits et obligations de la mine Bell dans ses litiges aux États-Unis.

## Bénéfice net d'exploitation de 5,4 millions \$ pour Les Mines d'Amiante Bell

**THETFORD-MINES (PS) —** Au cours de l'exercice financier qui s'est terminée le 31 mars 1982, la compagnie Les Mines d'Amiante Bell Ltée de Thetford-Mines a présenté un bénéfice net d'exploitation, avant tout poste exceptionnel, de 5,4 millions \$. Ce montant est inférieur de 2 millions \$ à la dernière année financière mais représente néanmoins, pour la Société nationale de l'amiante (SNA), un rendement sur investissement de 16,9 pour cent.

Ce résultat a été obtenu en dépit d'une conjoncture économique des plus difficiles et incertaines. Malgré tout, les ventes de fibre en volume furent supérieures à l'année précédente.

Cependant, les conditions du marché ainsi qu'une baisse de la demande pour la fibre longue ont fait que le revenu provenant des ventes n'a pas atteint les niveaux anticipés. Ce fléchissement s'est fait plus précisément sentir durant le quatrième trimestre.

A cause de l'activité réduite au niveau des ventes et du fait que Bell doit maximiser sa production pour demeurer compétitive, les inventaires de fibres ont atteint un niveau record à la fin de l'année, soit 25,400 tonnes métriques pour une valeur au bilan de 11,9 millions \$.

La compagnie a produit 72,700 tonnes métriques de fibre en 1981-82 à un coût inférieur aux prévisions et ce, grâce à l'application du programme

de mécanisation des opérations souterraines. D'ailleurs, afin de compléter ce programme le plus tôt possible, le développement s'est poursuivi à un rythme accéléré, nécessitant des investissements de 7,4 millions \$.

Contrairement aux années passées où Bell s'autofinancait, elle a dû contracter des emprunts à court terme qui, au 31 mars 1982, étaient de 14,3 millions \$. Ces emprunts ont, durant l'année, coûté environ 2 millions \$.

# Les pressions se multiplient pour sauver Forano

**PLESSISVILLE (DG) —** Les pressions pour obtenir de l'aide gouvernementale pour sauver Forano se multiplient à l'approche de l'échéancier fixé au 26 août.

Cette fois, c'est la Corporation de développement économique des Bois-Francs qui, dans un mémoire remis à la presse hier, demande au ministre de l'Industrie et du Commerce d'exercer des pressions pour que la Société

générale de Financement (SGF) retarde sa décision.

Une démarche semblable a été exécutée la semaine dernière par la CSD. Les syndicats avaient alors remis au ministre Biron un mémoire contenant un projet de relance impliquant une participation financière des employés pour inciter la SGF à consentir un investissement de 6 millions à Forano.

Dans le mémoire le directeur de la CDEBF, M. Claude Nadeau, demande

au gouvernement d'aider l'entreprise plutôt que d'éliminer tout le potentiel que possède l'équipe Forano.

En plus de recommander que la décision finale sur l'avenir de Forano soit reportée, le mémoire de la Corporation de développement économique demandait au ministre que toutes les alternatives soient étudiées en profondeur. En outre la CDEBF demandait au ministre Rodrigue Biron d'obtenir les appuis gouvernementaux

nécessaires pour la relance de Forano.

A la suite de cette visite M. Nadeau indique, dans un communiqué, que la rencontre avec le ministre a duré environ une heure. Elle visait à sensibiliser le ministre Biron aux effets d'une éventuelle fermeture de Forano Inc. par la Société générale de financement (SGF), tant sur Plessisville que sur la région des Bois-Francs et sur la totalité du Québec.

Le ministre Biron, selon le directeur général de la CDEBF a été clair. "Il est d'accord pour que toutes les alternatives soient étudiées avant qu'une décision finale soit prise quant à l'avenir de Forano".

M. Nadeau était accompagné de deux autres membres de la Corporation: Henri-Paul Dion et Louis-Edouard Presseault, le député d'Arthabaska, Jacques Baril et des maires des deux municipalités de Plessisville: Jean-Louis Fradette et Jean-Paul Dubois.

**VICTORIAVILLE ET LA RÉGION**

## Tentative de relance du crédit social uni

**VICTORIAVILLE (DG) —** Le chef du crédit social uni, M. Jean-Paul Poulin, était de passage à Victoriaville hier pour tenter de relancer son parti et recruter des membres dans les Bois-Francs.

Le chef du "parti de la troisième force" s'est dit convaincu qu'il y a en-

core beaucoup de créditistes au Québec. Plusieurs ont adhéré à d'autres formations politiques mais je suis persuadé qu'ils sont désabusés et qu'ils ne demandent qu'à se joindre au Crédit social uni, de soutenir M. Poulin, alors qu'il était de passage au bureau de La Tribune à Victoriaville.

M. Poulin veut structurer des organisations de comités dans 65 des 122 comités du Québec avec un noyau d'une centaine de membres cotisants par comité. L'objectif de sa tournée est de recruter 100,000 membres.

Dans une région où on ne parle que

de chômage et de fermeture, M. Poulin a tenu à insister sur le fait que son parti offrira un bureau de placement pour les travailleurs, il réduira l'inflation, remplacera l'économie sur la voie de la prospérité, donnera la pension à 60 ans et protégera la famille.

En quelques lignes

**Le maniaque à la clé**

**Pénitencier**

## Importants contrats adjudgés d'ici 2 mois

par Gérard Prince

**DRUMMONDVILLE —** D'ici deux mois, les deux plus importants contrats de construction du pénitencier de Drummondville seront adjudgés, signifiant des investissements de plu-

sieurs millions de dollars et l'embauche d'environ 200 travailleurs sur le chantier pendant tout l'hiver.

Le 26 août, seront ouvertes les soumissions pour les travaux de finition des deux immeubles principaux, l'ad-

ministration et les ateliers, un contrat de plus de 10\$ millions. Le contracteur aura à ériger les murs, le toit et effectuer la finition de ces deux édifices dont les fondations et la structure sont pratiquement terminées. Après étude des soumissions, le contrat sera adjudgé un mois plus tard, soit vers la mi-septembre et les travaux devraient se poursuivre tout l'hiver.

Vers la fin septembre également, seront ouvertes d'autres soumissions importantes pour la construction des blocs cellulaires, un contrat de plusieurs millions également.

Selon M. Emilien Bujold, administrateur chargé du projet de Drummondville, l'échéance initiale est toujours respectée et, à moins d'imprévu, le pénitencier sera entièrement complété pour le mois de septembre 1984, soit dans environ deux ans. Jusqu'à maintenant, estime-t-il, des sommes totales de 6,5 millions \$ ont été dépensées et des travaux pour 1,5 million \$ sont présentement en cours. C'est évident que les deux pro-

chains contrats, les lots 7 et 8 sur les 12 lots que constitue la totalité de la construction du pénitencier, seront déterminant dans la réalisation du projet.

Avant la fin de l'année, tous les édifices seront en construction, sauf un: l'hôpital, qui sera réalisé ultérieurement. De plus, il restera à construire le mur d'enceinte qui, selon les prévisions, constitue le 11e lot.

On sait que le projet de pénitencier, caressé depuis 1976, nécessitera des investissements totaux de 35 millions \$ au moins du gouvernement fédéral.

**DRUMMONDVILLE ET LA RÉGION**

## Grièvement blessé

**DRUMMONDVILLE —** Un jeune homme a été grièvement blessé hier matin vers 2 heures 15, dans une embardée de son auto sous la forte pluie dans les limites de St-Edmond sur la route 122.

Il semble bien que Martin Cardin, 21 ans, de St-Germain, ait perdu le

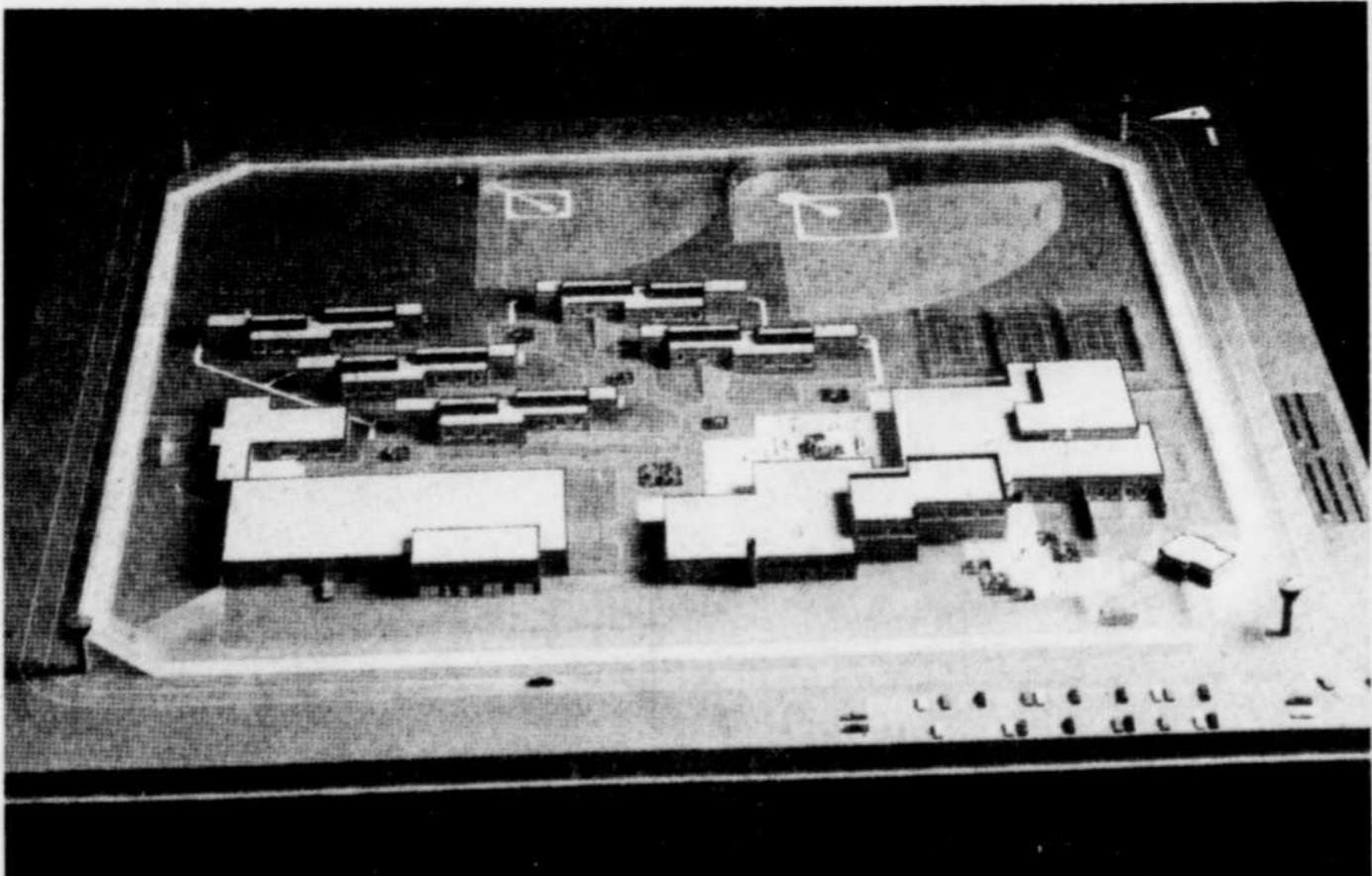
contrôle de la petite Honda Civic qu'il conduisait, ait quitté la route, fait une courte distance dans le fossé et heurté de plein fouet un ponceau. La voiture s'est arrêtée net, pendant que le conducteur, projeté dans le pare-brise par le choc, subissait de profondes entailles au front. Ce sont deux passants qui ont alerté la police. Le jeune Cardin a été conduit à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville.

Selon la SQ, qui a fait les constatations d'usage, il est heureux que le jeune Cardin ait été muni de sa ceinture de sécurité, sans quoi le choc aurait pu lui être fatal.

## Toujours au CHU

**DRUMMONDVILLE —** Trois personnes reposaient toujours dans un état sérieux au CHU de Sherbrooke hier à la suite de blessures occasionnées par des accidents de fin de semaine.

Mme Antoinette Mongeon, 52 ans de St-Cyrille, qui a été blessée samedi vers 18 heures à la sortie 181 de la route transcanadienne en face du Parc des Voltigeurs; ainsi que deux Drummondvillois d'origine vietnamienne, Mm. Nguyen Van Loc et Nguyen Huu Duc, domiciliés respectivement rue Surprenant et rue St-Georges, blessés dimanche matin dans un capotage à l'extrémité du 3ième rang de St-Cyrille, étaient toujours sous les soins de spécialistes et leur état inspirait encore des craintes.



Quand il sera terminé, le pénitencier de Drummondville comprendra neuf édifices dont cinq blocs cellulaires. Les deux immeubles en bas à droite (administration et ateliers) sont en construction présentement.

d'une clé. Les dommages ne sont pas élevés. Par ailleurs la SM rapportait que deux véhicules rapportés volés en fin de semaine ont été retrouvés abandonnés sans dommage à l'aide d'un clou ou

**VICTORIAVILLE (DG) —** Le maniaque à la clé a refait surface dans les rues de Victoriaville. La Sûreté municipale de Victoriaville rapportait hier matin que quatre véhicules automobiles ont été égratignés à l'aide d'un clou ou

## MRC de l'Erable

Le chef-lieu de la MRC de l'Erable sera Plessisville. A cet effet, les représentants des 18 municipalités membres ont décidé

d'acquiescer les locaux de la banque Provinciale, à Plessisville, pour y établir la permanence.

## Producteurs de moutons

La Fédération de l'UPA de Nicolet tiendra, le 25 août à la salle du Canton de Warwick, une soirée d'information pour les produc-

teurs de moutons, à compter de 19h30. Il y sera notamment question du plan conjoint des ovins.

## Cours pour producteurs

Le service d'éducation et d'information de la Fédération de l'UPA de Nicolet, en collaboration avec les responsables des commissions scolaires et du CEGEP

de Victoriaville, prépare une programmation régionale permettant à tous les producteurs d'avoir accès à des cours professionnels durant la période hivernale.

**AVIS AUX PARENTS AYANT DES ENFANTS QUI FREQUENTENT LES ECOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE VICTORIAVILLE**

**A) Ouverture des classes pour la maternelle et le primaire: 1er septembre 1982.**

**B) Horaire du 1er septembre 1982 et des jours suivants:**

<b>Ham-Nord 8 h 45</b>	<b>Victoriaville 8 h 15</b>
<b>St-Paul 8 h 40</b>	<b>St-Valère 9 h 00</b>
<b>Arthabaska 8 h 20</b>	<b>St-Samuel 8 h 30</b>

**C) Les élèves des municipalités rurales seront transportés par les mêmes autobus et les mêmes circuits qu'en 1981-82.**

**D) Tous les élèves qui changent d'école sont ou seront avisés par lettre.**

**E) Les élèves des classes maternelle commencent les classes en même temps que les élèves des classes primaire.**

**F) Les élèves qui dînent à l'école doivent apporter leur dîner lors de la première journée des classes le 1er septembre 1982.**

**Le directeur général Denis Luneau**

**VENEZ JOUER DEHORS**

**Kino-Quebec**



# La sécurité énergétique du Canada,

nous  
en  
sommes  
à ça!



## Nous consommons moins de pétrole.

Au Canada, nous pouvons produire plus d'électricité, de gaz naturel, de propane et de charbon que nous n'en avons besoin. Lorsque nous produisons autant de pétrole que nous en consommons, le Canada sera complètement autonome du point de vue énergétique. Or, nous sommes en voie d'y parvenir grâce aux programmes mis sur pied par le gouvernement du Canada.

- Des milliers de particuliers et d'entreprises se sont prévalus des subventions du Programme canadien de remplacement du pétrole au profit d'autres types de combustibles.
- Plus d'un million de Canadiens ont utilisé les subventions du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes pour réduire la consommation énergétique de leur domicile par une meilleure isolation.
- L'extension du gazoduc vers l'Est du Canada ouvre déjà de nouveaux marchés au gaz naturel de l'Ouest, réduisant d'autant notre dépendance à l'égard du pétrole. Un autre programme aide les sociétés distributrices de gaz à prolonger leurs gazoducs vers de nouveaux clients.
- Le Programme de subventions pour les véhicules au propane aide les entreprises ayant des parcs de véhicules à adapter ceux-ci au propane, carburant propre et économique.

D'autre part, au moyen de programmes de recherche et de développement, le gouvernement du Canada découvre d'autres façons de réduire notre dépendance à l'égard du pétrole. De meilleures techniques d'isolation des domiciles, le chauffage solaire, la production d'énergie éolienne, l'utilisation de déchets comme source d'énergie, font tous l'objet de démonstrations dans le cadre de projets actuels du gouvernement fédéral.

## Nous en produisons plus.

En dépit des difficultés économiques actuelles, des découvertes de pétrole ont été effectuées dans le Nord soit dans la région de la mer de Beaufort et du delta du MacKenzie ainsi que dans les îles de l'Arctique au cours des derniers 18 mois. D'après l'Association pétrolière du Canada, les réserves canadiennes de pétrole se

sont accrues en 1981, avec l'inclusion des réserves prometteuses du gisement Hibernia, au large des côtes de l'Atlantique.

On a maintenant établi que les réserves de gaz naturel au large de l'île de Sable sont suffisantes pour en justifier la mise en valeur. Tout compte fait, le taux de découvertes de réserves de gaz naturel au Canada a été deux fois plus élevé que le rythme de production de ces dernières années.

### Ensemble, nous y parviendrons!

Renseignez-vous sur les programmes du gouvernement fédéral. Beaucoup d'entre eux offrent des subventions qui peuvent vous permettre de réduire la facture énergétique de votre domicile ou de votre entreprise par des conversions ou des mesures d'économie d'énergie. Écrivez à:

Énergie, Mines et Ressources Canada  
C.P. 3500  
Ottawa (Ontario)  
K1Y 4G1

### La sécurité énergétique: une force pour le Canada.

En octobre 1980, le gouvernement du Canada annonçait, par son Programme énergétique national, une série de programmes et de mesures visant à rendre le Canada autosuffisant sur le plan énergétique avant la fin de la décennie.

Après 18 mois seulement, il est clair que le programme est en bonne voie de réalisation et que la majorité des Canadiens partagent les objectifs énergétiques de leur gouvernement.

**Pour réduire nos besoins de pétrole**, les propriétaires de maisons et d'entreprises participent avec enthousiasme aux nombreux programmes que le gouvernement fédéral a conçus pour les aider à remplacer le pétrole par d'autres combustibles.

**Pour accroître nos réserves de pétrole**, l'industrie pétrolière investit des milliards de dollars dans des projets d'exploration et de mise en valeur, malgré des conditions économiques défavorables.

Une fois la consommation et la production en équilibre, nous serons parvenus à la **sécurité énergétique**, source de force pour n'importe quel pays à l'heure actuelle. Le Canada a déjà fait un grand pas vers la sécurité énergétique.

*Ça marche!*



Energie, Mines et  
Ressources Canada

Energy, Mines and  
Resources Canada

Canada